

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 137 (2016)  
**Heft:** 11-12  
  
**Rubrik:** SAR

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bravo !

Dimanche 9 octobre 2016, 13 apicultrices et apiculteurs ont reçu un certificat de contrôleur d'exploitation pour le label d'or apisuisse, ceci après 5 jours de formation, première volée romande à obtenir cette certification.

C'est avec enthousiasme, comme vous pouvez le constater sur la photo, que les 13 apicultrices et apiculteurs de suisse romande ont participé aux 5 jours de formation donnés entre automne 2015 et automne 2016.



Durant ces journées d'apprentissages, les contrôleurs d'exploitation apisuisse ont acquis des connaissances dans les domaines suivants :

- Label d'or apisuisse : check-list, règlement, application de la check-list et instruction du contrôle d'exploitation.
- Ordonnance sur les denrées alimentaires d'origine animale, étiquetage.
- Classification des produits destinés à l'apiculture et dispositions légales.
- Préparations apicoles : recommandations du SSA et du CRA. Produits autorisés pour le label.
- Miels monofloraux de Suisse.
- Paramètres de qualité du miel : teneur en eau et HMF.
- La chimie du miel : les principaux composants et leurs réactions.
- Analyse sensorielle des miels : théorie et pratique.
- La cire et son cycle.

- Les résidus dans la cire dus aux produits de traitement contre le varroa.
- La fausse teigne.
- Analyses de laboratoire : visite et explications des mesures.

Afin de consolider leur acquis, chaque participant a préparé un travail individuel, qui a abouti à une présentation de 15 minutes. Les thèmes ont été distribués un mois avant la mise en pratique. Par ces exposés, les participants ont pu démontrer leurs connaissances dans les différents chapitres apicoles.

J'ai eu beaucoup de plaisir à partager ces 5 jours avec une classe très dynamique et constructive, où chacun a su partager ses connaissances avec son voisin de cours.

Je remercie les différentes personnes qui m'ont aidée pour cette formation :

M<sup>me</sup> Janine Rey-Siggen, HES de Sion ; M<sup>me</sup> Christina Kast, Agroscope de Liebefeld ; M<sup>me</sup> Jessica Messadène, Agroscope de Posieux ; M. Ruedi Ritter, SSA ; M. Jean-Luc Luisier, HES de Sion.

### **Nouveau cours**

Une formation similaire de 4 jours, sera proposée en automne 2017, entre octobre et novembre. Ce cours peut accueillir 15 personnes. Les personnes intéressées peuvent contacter leur responsable de fédération pour le label apisuisse et votre responsable SAR.

*Pour le label apisuisse : Sonia Burri-Schmassmann*

## **Concours des ruchers SAR 2016**



Quelques adaptations avaient été faites à AD de 2015 à Grangeneuve concernant les règlements du concours. Ainsi les catégories avaient été rebaptisées dans un ordre logique suite à la création d'une catégorie débutants. Dans la même lancée, un remaniement parcellaire avait eu lieu pour les circonscriptions pour un tournus sur 5 ans.

Ainsi cette année les joutes SAR ont vu combattre pour la 1<sup>re</sup> circonscription nouveau modèle, Neuchâtel et le Jura, le comité du Jura bernois ayant décidé de ne pas participer.

Ce sont ainsi 7 participants qui ont été visités par deux fois par les 3 membres du jury.

La première visite, débutée sur le tard pour des raisons médicales de l'organisateur, a trouvé des apiculteurs de toutes les 3 catégories, dont un participait pour la 4<sup>e</sup> fois alors que d'autres étaient novices mais déjà mordus d'apiculture.

Ainsi, exceptionnellement la seconde visite effectuée en août a permis au jury de voir, une fois n'est pas coutume, les traitements d'après récoltes contre le varroa ainsi que le nourrissement

des colonies. Le partage d'expérience lors de ces visites a été enrichissant autant pour les participants que pour les membres du jury.

Pour tester leur savoir théorique tous se sont retrouvés aux Centre Nature des Cerlatez qui nous avait gracieusement mis à disposition leurs locaux.

Et c'est tous ensemble avec conjointes et conjoints que nous avons terminé la journée en partageant un repas canadien.

Un grand merci à la présidente de la fédération du Jura pour les desserts lors de ce souper, ainsi que pour l'organisation de la soirée organisée pour la remise des récompenses méritées qui aura lieu à l'école d'agriculture de Courtemelon le 26 novembre pour tous les participants des deux cantons.

*Pour le jury: le président Rémy Meier*

---

## **Concours des ruchers SAR – 2016**

**1<sup>re</sup> circonscription: NE / JUBE / JU**

### **PALMARÈS (Selon règlement 2015)**

#### **1<sup>re</sup> catégorie dès 21 colonies**

Erwin Gerber	JU	141 / 150 pts	médaille d'or
Pascal Winkler	NE	139 / 150 pts	médaille d'or

#### **2<sup>e</sup> catégorie de 5 à 20 colonies**

Charles Noirjean	JU	96 / 100 pts	médaille d'or
Gérard Python	NE	83 / 100 pts	médaille d'argent

#### **3<sup>e</sup> catégorie – débutants moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies**

Bernard Varin	JU	94 / 100 pts	médaille d'or
Zaros Jean-Charles	JU	92 / 100 pts	médaille d'or
Henri Erard	JU	84 / 100 pts	médaille d'argent

Le président du jury:  
Rémy Meier

Le délégué de l'AD:  
Willy Debély

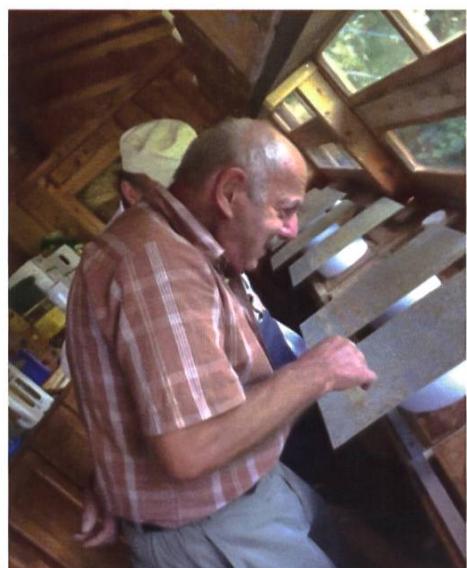
La secrétaire du jury:  
Christine Immer

## **1<sup>re</sup> CATÉGORIE dès 21 colonies**

### **Rucher de Erwin Gerber**

**Montavon, « Lieu-Galet » altitude 600 m, et Delémont, altitudes 430 m  
Section Delémont et environs**

Après une visite chez lui à Delémont où il possède un petit rucher avec 5 ruches, c'est à Montavon, dans un endroit merveilleux que nous conduit Erwin Gerber, ancien chef d'entreprise spécialisée en électricité.



Erwin vient d'une famille d'apiculteurs passionnés et moult fois médaillés, la relève aussi est assurée, son fils, fidèle à la tradition, a installé 10 colonies dans les Hauts de Neuchâtel.

Erwin travaille sur des ruches suisses modifiées qui abritent 35 colonies. Une dizaine de ruchettes sont disposées autour de ce beau rucher.

Erwin est ingénieux, sa ruche sur balance électronique (adaptée par ses soins sur la base d'un pèse-personne à moins de Fr. 20.-) le prouve.

Tout dans ce rucher est réfléchi et harmonieux.

Erwin Gerber est reconnaissant envers ses abeilles et les traite avec le plus grand respect.

Il se trouve chanceux de pouvoir écouter le chant des reines avant l'essaimage, d'ouvrir une ruchette de fécondation pour y voir une magnifique reine fécondée et en ponte. Que du bonheur, comme il le dit si bien !

**4+9+15+9+14+14+10+9+15+14+15+8+5 = 141/150 points**

**Erwin Gerber obtient la médaille d'or.**

## **1<sup>re</sup> CATÉGORIE dès 21 colonies**

### **Rucher de Pascal Winkler**

**La Main-de-la-Sagne, altitude 1140 m  
Section la Chaux-de-Fonds et environs**

Son rucher se trouve tout près des crêtes du Jura, le long de la route qui mène à la Vue des Alpes depuis la Chaux-de-Fonds, où se trouve son domicile. Pascal Winkler, chaux-de-fonnier, y exploite un garage automobile.



C'est entre les forêts de sapin et les pâturages que se cache son lotissement apicole.

Car celui-ci comprend, outre un magnifique pavillon qui abrite 18 colonies pleines de vivacité et de dynamisme, un « chalet » dont une paroi est ouverte pour y recevoir à l'abri et au propre, 6 ruches Dadant. Pour pouvoir y passer de bons moments, un véritable chalet complète son domaine.

Pour cet hyperactif, l'apiculture est devenue sa passion depuis 6 ans. Il aime y venir le soir après son travail. Ces moments lui permettent de se détendre et d'évacuer le stress accumulé tout au long de la journée.

Suite à l'obtention du diplôme de moniteur éleveur, chaque année il fait des élevages pour suivre des lignées de reine de sélection afin d'avoir de belles colonies à travailler, calmes et productives.

Pour Pascal, les plus beaux moments de l'apiculture ont lieu lors du développement printanier et lors de l'élevage d'été malgré le grand travail pour la récolte de miel et sa mise en pot.

Et c'est tout normal qu'il tient à remercier son épouse Valentine pour son dévouement et son aide dans ces travaux harassants mais gratifiants.



**4+9+15+10+14+14+9+10+15+13+13+8+5 = 139/150 points**

**Pascal Winkler obtient la médaille d'or.**

**2<sup>e</sup> CATÉGORIE**  
**De 5 à 20 colonies**

**Rucher de Charles Noirjean**  
**Saint-Ursanne, route de la Croix, altitude 530 m**  
**Section Ajoie et Clos-du-Doubs**



Charles Noirjean nous attend dans son rucher au-dessus de la jolie petite ville médiévale de Saint-Ursanne.

19 ruches Dadant sont réparties dans et autour du rucher. Pour cet ancien moniteur éleveur la sélection n'a plus de secret, ce que nous pouvons constater à la douceur de ses abeilles! Le rucher est fleuri et tenu impeccablement, la passion se voit et se sent au travers de chacun de ses mots.

Charles participe pour la 4<sup>e</sup> fois au concours des ruchers et chaque fois il a été récompensé d'une médaille pour honorer cet apiculteur accompli.

**5+5+10+5+10+10+5+10+8+9+6+3 = 96/100 points**

**Charles Noirjean obtient la médaille d'or.**

**2<sup>e</sup> CATÉGORIE**  
**De 5 à 20 colonies**

## Rucher de Gérard Python

**Montezillon, au lieu-dit Le Bregot, altitude 750 m**  
**Section Val-de-Ruz et Littoral**

Gérard Python a été fasciné par la vie de la ruche dès son plus jeune âge. Il se rappelle que c'est à 6 ans qu'il s'y est intéressé, mais avec les aléas de la vie, ce n'est qu'à 50 ans qu'il a pu se libérer pour suivre un cours de débutants.



Le hasard faisant bien les choses, il l'a mis en présence d'un apiculteur âgé qui cherchait à vendre son vieux rucher. Celui-ci, certes complètement équipé mais sans abeille ressemblait plus à un musée dans un jardin zoologique qu'à un rucher.

Un grand travail d'élagage a été nécessaire pour combattre l'humidité, le rucher étant implanté dans une forêt.

Durant l'automne et l'hiver suivant, Gérard Python l'a complètement désinfecté à la soude caustique et changé la totalité des cadres.

Le 1<sup>er</sup> juin 2011 il démarrait avec un premier essaim de 7 kg dans 2 ruches ainsi que 3 nucléis. Fin juillet il prenait sa retraite après 32 ans comme patron-boulanger, à raison de 80 heures de travail par semaine, pour commencer une vie contemplative.

Il est à noter que les 12 km qui le séparent de son domicile à Fenin sont parcourus uniquement à vélo.

La première année ce ne sont pas moins de 1672 km qu'il a pédalé pour sa nouvelle passion. Aujourd'hui ses abeilles sont réparties dans 12 ruches suisses.

**3+3+7+4+10+8+8+5+10+8+8+6+3 = 83/100 points**

**Gérard Python obtient la médaille d'argent.**

### **3<sup>e</sup> CATÉGORIE**

**Débutant moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies**

### **Rucher de Bernard Varin**

**Courchapoix, altitude 496 m**

**Section Delémont et environs**

Bernard Varin nous reçoit sur la commune de Courchapoix dans un havre de paix, en lisière de forêt d'un côté et de l'autre un champ répertorié Bio où sont installées 9 colonies.

Bernard s'intéresse de plus près à l'apiculture en automne 2013 et relit « la conduite du rucher » que son grand-père lui avait offert bien des années auparavant.

Au printemps 2014, soutenu et conseillé par le moniteur éleveur de Monsevelier, il reçoit son premier essaim artificiel.



Bernard, fabrique lui-même ses ruches sur le modèle DB, comme nous avons pu le constater chez lui lors de notre première visite. Il ne se contente pas de copier ce qui existe, mais il les améliore, fignole, quel soin !

Et comme le dit Bernard, il trouve avec ses protégées une harmonie avec la nature qu'il ne connaissait pas avant de faire de l'apiculture.

**5+5+10+4+10+9+10+9+10+9+5+4+4 = 94/100 points**

**Bernard Varin obtient la médaille d'or.**

### **3<sup>e</sup> CATÉGORIE**

**Débutant moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies**

## **Rucher de Jean-Charles Zaros**

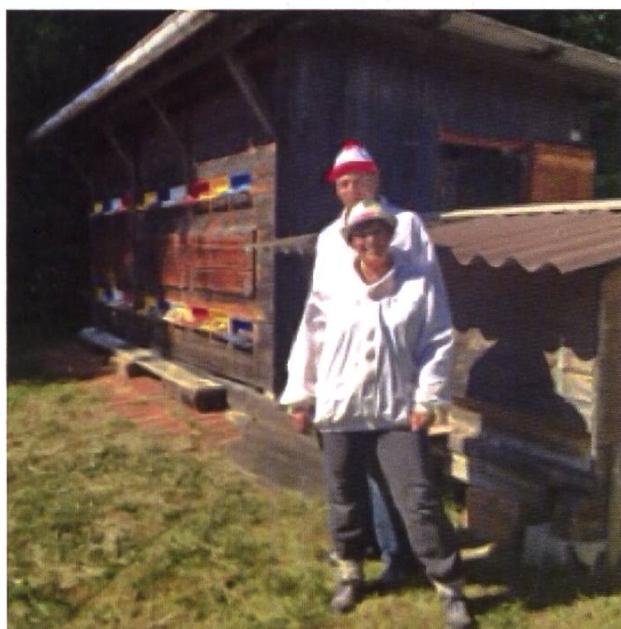
**Corban, altitude 525 m**

**Section Delémont et environs**

Jean-Charles Zaros, maçon de son métier, nous présente son beau rucher situé à Corban, plus précisément au lieu-dit « le Bambois » un endroit magnifique.

Il utilise les ruches Schneider et possède 15 colonies ainsi que 8 ruchettes de fécondation.

C'est en 2012 que son beau-père lui propose de reprendre son rucher. Après quelques visites où il est accompagné de son mentor, Jean-Charles décide de se lancer, il suit les cours de base à la FRI, puis le cours d'élevage de reine.



Jean-Charles et sa femme Michelle nous font également visiter non sans fierté la miellerie, flambant neuve, un vrai exemple à suivre !

Dès lors Jean-Charles, accompagné de son assistante d'épouse, peut s'adonner à cette passion piquante et valorisante pour lui qui aime tant observer la nature.

**4+5+9+5+9+9+10+9+9+4+5+5 = 92/100 points**

**Jean-Charles Zaros obtient la médaille d'or.**

### **3<sup>e</sup> CATÉGORIE**

**Débutant moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies**

## **Rucher de Henri Erard**

**Buix, altitude 383 m**

**Section Ajoie et Clos-du-Doubs**

Henri Erard habite à Buix, petit village d'Ajoie où il a installé ses ruches.

Cet économiste de formation nous reçoit dans son verger où sont installées 6 ruches Dadant. Ce bel endroit juste derrière la maison offre un espace idéal pour les abeilles.

En 2012, Henri suit les cours pour débutants organisés par la Fédération Rurale Interjurassienne et en juillet déjà, il acquiert 3 nucléis. L'année suivante, Henri forme ses propres nucléis avec succès.



Malheureusement, 2 semaines avant notre première visite, le ciel lui est tombé sur la tête sous la forme d'un déluge. Le torrent qui en a résulté n'a heureusement pas emporté ses ruches. Mais dans cette inondation, énormément de matériel a été perdu ou a dû être détruit à cause des dégâts d'eau. Cela n'a pas empêché Henri de se dépêcher de racheter du matériel neuf et de vouloir participer au concours des ruchers. Merci Henri.

Henri est curieux et bricoleur. Il récupère toute sa cire et fabrique lui-même ses feuilles gaufrées grâce à un prototype en bois, garni de silicone. Henri et ses amis ont imaginé et construit un brasseur pour faire un miel crémeux très apprécié.

**4+5+7+5+9+9+7+9+8+8+3+4+5+1 bonus = 84/100 points**

**Henri Erard obtient la médaille d'argent.**

# Concours des ruchers SAR 2017

Le concours des ruchers 2017 sera organisé avec la participation d'apiculteurs de la 2<sup>e</sup> circonscription, soit: **La Sarine, Le Lac, Basse-Broye, La Broyarde, Le Pays d'Enhaut, La Gruyère, La Veveyse et La Glâne.**

Débutants comme apiculteurs confirmés, vous êtes tous invités à vous y inscrire auprès de votre section. La fédération remettra les bulletins d'inscription au début avril au responsable du concours.

Vous pourrez parfaire vos connaissances théoriquement durant la morte saison, sur la base du nouveau « L'abeille une fascination », ainsi que préparer votre matériel et repenser vos stratégies dans les détails. L'idéal étant de se rencontrer entre futurs participants pour s'aider mutuellement.

La médaille par elle-même n'est certainement pas l'unique raison qui pousse certains anciens apiculteurs à participer au concours pour la 4<sup>e</sup> fois.

Avoir le droit d'apposer sur ses produits dérivés de la ruche ainsi que ses miels, le texte « *Médaille d'or 2017 au concours des ruchers SAR* » ou « *Médaille d'argent... Médaille de bronze...* » doit être une raison suffisante pour s'inscrire et sera pour sa société une référence en connaissance et en travail de qualité pour les nombreuses soirées de vulgarisation qui vous ont été dispensées.

Consultez sur le site SAR les règlements du concours. L'échelle de pointage du règlement d'application vous permettra de vous préparer sans rien oublier.

Vous serez les premiers bénéficiaires de votre investissement consenti pour ce concours.

Je vous souhaite une bonne préparation et un hiver agréable en attendant vos nombreuses inscriptions. Bon Noël et bonne année

*Le responsable du concours : Rémy Meier*

P.-S.: A noter qu'en 2018 ce sera au tour de la 3<sup>e</sup> circonscription, soit: La Côte vaudoise, Bière, Nyon, Genève, Morges, Gros-de-Vaud, et Cossonay.

## Publicité

### A VENDRE

#### Ruches avec colonies

dont 3 ruches Meika  
et 9 ruches Apibox

Prix à discuter

#### Renseignements :

**M. Zosso, tél. 079 505 49 55**

### TRAITEMENT HIVERNAL

#### Evaporateur Varrogaz

Sans batterie, fonctionne avec une lampe à gaz, efficace à 98 %, simple, rapide, par le trou de vol, adaptable à tous les systèmes de ruches.

**Testé par le Liebefeld** (voir journal RSA mai 2004)

**Prix: Fr. 150.– + frais de port**

**Robert Praz, Route du Sanetsch 54**  
**1950 Sion, Tél. 027 322 48 19**

# Cours sensoriel pour apiculteurs labellisés

**24 septembre 2016**

Samedi 24 septembre 2016, s'est déroulé, à l'Espace Abeilles de Cernier, le cours sensoriel pour apiculteurs labellisés.

28 personnes de toute la Suisse Romande ont participé à cette journée de formation, basée sur le sensoriel et la chimie du miel.



Durant cette journée, les apicultrices et apiculteurs ont pu se familiariser aux qualités ou défauts présents dans des miels et à mémoriser certains arômes typiques de nos miels suisses.



Les échanges entre les différents participants se sont avérés très bénéfiques. M<sup>me</sup> Rey-Siggen, référente et enseignante à la HES de Sion, a su avec enthousiasme faire participer les personnes présentes.

Je remercie spécialement Mireille Maradan, responsable cantonale du miel, ainsi qu'Anne-Lise Blanchoud et Gilbert Dey du centre Espace Abeilles pour leur accueil chaleureux et leur précieuse aide tout au long de la journée.

*Sonia Burri-Schmassmann*

## Cours sensoriel donné par la SAR

C'est sous un soleil radieux que je me suis rendu ce samedi 22 octobre à Givisiez pour le cours apicole (cours sensoriel).

Ce cours était organisé par Madame Sonia Burri-Schmassmann, responsable du label d'or apisuisse pour la SAR et Monsieur Arnold Chassot responsable du label d'or apisuisse à la fédération fribourgeoise, et donné par Madame Janine Rey-Siggen, analyste sensorielle à la HES-SO Valais.

Avec 17 autres apicultrices et apiculteurs, nous avons suivi ce cours plus que passionnant de 10h à 15h30, entrecoupé d'un délicieux repas.

La théorie appuyée par de la pratique, où chacune et chacun a pu tester ses capacités, tant dans le domaine du goût que de l'odorat, nous a appris à mieux évaluer « notre » produit: le miel.

J'ai particulièrement découvert et apprécié la méthodologie pour comparer deux miels, ceci en faisant abstraction de facteurs subjectifs pour ne retenir que des éléments objectifs et reproductibles, le tout dans un cadre scientifique.

Dans la partie chimie du miel, nous avons pu apprendre ou se rappeler les bases de la bonne utilisation du réfractomètre, outil indispensable de l'apiculteur.

Je n'en dirai pas plus, laissant la joie de la découverte aux prochains participants, qui ne perdront assurément pas leur journée.

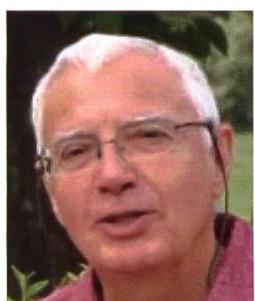
Chacun d'entre nous est rentré chez lui rempli du soleil valaisan et de la joie de vivre que nous a communiquée cette oratrice hors pair, ainsi que de nouvelles connaissances que nous pourrons tout de suite mettre en pratique dans notre vie d'apiculteur.

Un grand merci à Madame J. Rey-Siggen pour ce cours, à Madame S. Burri-Schmassmann et Monsieur A. Chassot pour leur parfaite organisation.

*Un participant*

---

## Séance du 6 octobre 2016



Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18 h 15. Tout le comité est présent et aborde les 9 points mis à l'ordre du jour.

En préambule, le comité a le plaisir d'accueillir Monsieur A. Pasche, président de la fédération vaudoise d'apiculture, qui est venu nous parler de la prochaine assemblée des délégués du 18 mars prochain à Moudon. Sa présentation nous laisse présager d'une belle et intéressante réunion, où convivialité et rencontre seront de la fête.

Le comité approuve le PV de la séance du 25 août sans modification.

Parmi les points soumis pour cette réunion :

■ **L'agenda apicole**

Rose a le plaisir de nous annoncer que tout est prêt pour l'impression et que, comme prévu, tous nos membres auront le plaisir de le feuilleter avec notre revue du mois de novembre/décembre. Une mise sous-pli est prévue pour le 17 novembre. Un grand merci à notre rédactrice pour son énorme travail.

■ **Site internet**

Mélanie et Alain nous informent que la mise en route du site se fera au printemps 2017. Nous sommes tous impatients de le découvrir prochainement. Il reste encore le choix des documents à reprendre de l'ancien site, ainsi que quelques traductions pour la structure propre à nos trois régions linguistiques.

## ■ Site apisuisse

Groupe de travail plan d'action PPh (Plan Phytosanitaire): rapporteuse Sonia.

Les membres de cette commission se sont retrouvés le 7 septembre à Olten, chaque point de la consultation a été discuté. Suite à cette séance, Mathias Götti en collaboration avec Robert Sieber ont préparé un document où chaque membre de la commission a pu apporter ses modifications.

Le dossier a été transmis aux membres du comité et aux présidents de fédération en date du 30 septembre. Sans remarque, la version définitive sera transmise à M. Guhl pour signature et envoyée à la Confédération.

## ■ apiservice : rapporteuse Mélanie

Pour repourvoir le poste vacant suite au départ de Benjamin Dainat, Marianne Tschuy est engagée à 50 %.

Nomination d'un nouveau conseiller à apiservice en la personne de Pierre-Alain Kurth qui commence son mandat en octobre.

En 2017, il y aura un accent particulier à mettre en avant: le rôle d'apiservice encore mal connu et sous utilisé en Suisse romande et au Tessin.

Enfin en projet, une extension de l'application sur smartphone de « Bee Trafic ».

## ■ Brevet fédéral : rapporteuse Sonia

Serge Imboden, Mathias Götti, Hans-Peter Gerber et Sonia se sont retrouvés le 7 septembre à Olten afin de parler de la partie administrative et financière du brevet fédéral d'apiculteur. Pour le module 4, c'est Max Huber, notre secrétaire qui a accepté de prendre la responsabilité de ce module.

## ■ Dicastères : rapports des différents responsables

Tour de table pour les rapports des responsables en y incluant les objectifs et les différents travaux à réaliser avant notre prochaine séance du 3 décembre.

La présidente lève la séance à 21 h 47.

*Le secrétaire : Max Huber*

---

# Brevet fédéral d'apiculture : C'est parti...

La première volée romande des apiculteurs inscrits au brevet fédéral a démarré le 28 octobre au centre Agrilogie Marcelin, sur les hauts de Morges. Les premiers échos des participants sont très positifs.

Pendant trois jours, les premiers participants pour l'obtention du brevet fédéral d'apiculture ont suivi un programme varié et fort intéressant. Une douzaine d'intervenants ont présenté des thèmes comme par exemple les bonnes pratiques apicoles, les intoxifications, la biologie de l'abeille, l'écologie, les plantes mellifères, les néonicotinoïdes et le développement des reines ou des thèmes très pratiques comme « portez futé » ou comment apprendre en tant qu'adulte.



*La première volée des apiculteurs et apicultrices pour le brevet fédéral avec la responsable du premier module M<sup>me</sup> Marianne Tschuy.*

Le retour des participants sur la qualité des cours dispensés est très bon. Le départ de ce brevet fédéral est donc réussi.

L'intérêt pour cette formation est grand : plus de 80 apiculteurs et apicultrices de la Suisse Romande et du Tessin se sont d'ores et déjà inscrits. La deuxième volée débutera en mars 2017, la troisième en octobre 2017 et il existe déjà une liste d'attente pour 2018.

Le brevet fédéral vise à promouvoir les connaissances en apiculture, à améliorer les pratiques et à anticiper les défis à venir. Cette formation par modules réunit théorie et pratique sur une durée totale de 30 jours répartis sur 3 ans. L'objectif de cette formation est de perfectionner l'activité apicole par l'échange des dernières connaissances en la matière issues de la recherche et de la bonne pratique. Le premier des cinq modules proposés concerne la vie des abeilles et leur environnement. Les objectifs sont ambitieux :

- Effectuer des interventions appropriées sur les colonies en fonction de leurs besoins
- Favoriser durablement le développement des abeilles
- Comprendre et favoriser l'interaction des colonies et de leur environnement
- Reconnaître les dangers menaçant les abeilles et les prévenir de manière ciblée

Les apiculteurs et apicultrices désirant suivre cette formation trouvent toutes les informations utiles sur le site internet [www.apiformation.ch](http://www.apiformation.ch).

*Claude Pfefferlé & Serge Imboden*